



Familles tourangelles

édito

Du changement et toujours de l'action

En ce printemps 2010, saison du renouveau, l'Union Départementale des Associations Familiales d'Indre et Loire est heureuse de vous annoncer la naissance de son annexe située à Chambray les Tours, et dont l'inauguration officielle a lieu le 28 juin dernier.

Notre association accueille également de nouveaux administrateurs élus lors de sa dernière Assemblée générale.

Enfin, un nouveau directeur, Denis Bompas, a repris le flambeau depuis le 14 juin dernier, suite au départ en retraite de Daniel Chany, après dix-neuf années au service des familles, aux côtés des administrateurs et des salariés.

A travers les articles de ce nouveau numéro de Familles Tourangelles, vous pourrez constater le travail réalisé et les perspectives inscrites dans son rapport d'orientation.

Bonne lecture à tous en vous souhaitant une agréable période estivale !

Colette Pénaud, *Présidente*

Françoise Gillard, *Vice-présidente*



ADPEDA
Indre-et-Loire

Sommaire

Assemblée générale de l'UDAF du 27 mai	p. 2
Le bureau de l'UDAF et son conseil d'administration ..	p. 3
Départ de M.Chany et arrivée de M.Bompas	p. 4
Inauguration de l'annexe de l'UDAF à Chambray-lès-Tours	p. 4
Rapport d'orientation 2010-2011 de l'UDAF	p. 5
Observatoire des familles	p. 6
Assemblée générale de l'URAF	p. 6
Les Echos	p. 7
UNAFAM	p. 8



27 mai 2010

Assemblée générale de l'UDAF d'Indre-et-Loire



Au 31 décembre 2009, après vérification de la commission de contrôle de l'UNAF, le nombre des associations actives de l'UDAF d'Indre-et-Loire s'élève à 104 avec un nombre d'adhérents total établi à 7451.

L'Assemblée générale de l'UDAF d'Indre-et-Loire s'est tenue le 27 mai 2010 dans ses locaux du siège en présence d'un parterre d'associations familiales et d'invités attentif et intéressé par la présentation des différents rapports d'activités, financier, et d'orientation.

Il s'agissait cette année d'une assemblée électorale puisque 10 membres du Conseil d'Administration étaient sortants.

Après les votes et l'élection, la présentation de l'Observatoire de la Famille (voir page 6) sur le thème de « la vie de parent au quotidien » a clôturé cette assemblée avant le traditionnel buffet pris en commun au cours duquel les échanges se sont poursuivis dans une ambiance conviviale.



Arlette Bosch, adjointe au Maire de Tours, en charge de l'action sociale et du logement, a rappelé le soutien de la Mairie de Tours à l'UDAF, particulièrement en ce qui concerne les familles en difficulté.



Jean-Patrick Gille, député d'Indre-et-Loire et secrétaire national du PS à la famille, toujours sensible aux problématiques de la famille, a évoqué son travail, en concertation avec l'UNAF notamment sur la petite enfance. Il rejoint également

les positions de l'UNAF et l'UDAF contre la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire (voir page 8) qui serait une mesure inefficace. Les allocations familiales n'ont pas pour objectif de « récompenser les bons parents ». Jean-Patrick Gille rappelle la nécessité pour l'Etat d'investir dans le champ de la petite enfance et de la jeunesse. A l'heure où nous parlons beaucoup des retraites, il ne faut pas oublier que la précarité guette les plus jeunes alors même que le financement des retraites est conditionné par l'emploi.



Stéphane Corbin, Directeur général adjoint à la solidarité entre les personnes au Conseil Général d'Indre-et-Loire a souligné les difficultés actuelles du département pour faire face à de nouvelles compétences mais sans moyens supplémentaires. Cette situation est d'autant plus difficile que les besoins sont importants : prestations pour les plus démunies, personnes âgées, services d'aide à domicile. Stéphane Corbin relève par ailleurs que la loi du 5 mars 2007 concernant la protection de l'enfance bénéficie de moyens

dérisoires dédiés par l'Etat au regard de ses objectifs. Malgré ces difficultés, le Conseil Général tient à faire part de son soutien pour la création de l'annexe de l'UDAF.



Directrice de la publication :
Colette Pénaud

Rédacteurs :
Jean-Louis Garnier, Françoise Gillard,
Sophie Hétroy, Marie-Asuzéna Santos

Mise en page et impression :
Les Presses de Touraine
IMPRIMERIE EVEN,
29, rue E. Bugatti 37000 TOURS

Trimestriel
Dépôt légal : juin 2010
Tirage : 3000 exemplaires

Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire

21, rue de Beaumont
37921 TOURS Cedex 9

Tél. 02 47 77 55 00

E-mail : familles.tourangelles@udaf37.fr

Site : <http://www.udaf37.org>

Ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures,
vendredi fermeture à 16 heures, fermé le samedi.



numéro téléchargeable gratuitement sur www.udaf37.org



Le Bureau de l'UDAF



Le Bureau de l'U.D.A.F. est élu par le Conseil d'Administration, présidé par le plus ancien administrateur. Les membres du Bureau sont élus à bulletin secret. Le Président et le Bureau représentent plus particulièrement l'U.D.A.F. auprès des autorités et conduisent les affaires courantes. Suite au Conseil d'Administration du 2 Juin 2010, la composition du Bureau est la suivante :

Présidente :M^{me} Colette PÉNAUD**Vice Présidents :**

M. Jean JOUBERT

M. Michel CALANDRE

M^{me} Françoise GILLARD**Trésorier :**

M. André PLANCHENAUT

Secrétaire :M^{me} Monique FONTAINE**Secrétaire-Adjoint :**M^{me} Anne-Marie CORDIER**Trésorier-Adjoint :**

M. Michel JEAN

Membres :M^{me} Claudine GRASSIN

M. Jacques PORTIER



Le Conseil d'Administration

Les membres du bureau font partie de ce conseil, ainsi que :

Denis Berthiot
 Jacqueline Birebent
 Pierre Carlier
 Patrick Coullé
 Caroline de Charry
 Pascal de Russé
 Philippe Dubois
 Françoise Duveau
 Hervé Flacelière
 Dominique Foucré
 Nelly Frapsauce
 François Guerin – Boutaud
 Bernard Huez
 Sandra Jegoux

Pierre Mabire
 Jean-Michel Mestre
 Claude Metivier
 Karl Moyer
 Maria Paul
 Albin Poirier
 Michel Poulard
 Elisabeth Ribaud
 Fanchon Roullé-Peltier
 Véronique Roy
 Marie-Azuséna Santos
 Claudine Struyve
 Joël Terrier
 Marie-Claire Tulasne

Le Conseil d'Administration (38 membres) prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'U.D.A.F. Il ratifie les décisions prises par le Bureau.



Départ de Daniel Chany et arrivée de Denis Bompas



Le temps passe...

Après 19 ans à la direction de l'UDAF d'Indre-et-Loire, Daniel Chany a fait valoir ses droits à la retraite et cesse ses fonctions le 28 juin. Il aura profondément marqué de son empreinte ces années passées en professionnalisant et modernisant les services et en s'impliquant pour animer la vie associative.

Nous saluons l'arrivée de Denis Bompas, le nouveau directeur, qui a pris la relève le 14 juin.

La vie associative et les services de protection et d'accompagnement social ne sont pas inconnus pour lui puisqu'il peut se prévaloir d'une expérience professionnelle à l'UDAF du Loir-et-Cher en tant que directeur-adjoint.

Nous lui souhaitons une bonne réussite dans ces nouvelles fonctions.



Colette Pénaud, Présidente, entourée de Daniel Chany et Denis Bompas



Inauguration de l'annexe de l'UDAF à Chambray-lès-Tours

Les travaux s'achèvent...

Le lundi 28 juin après-midi, l'UDAF d'Indre-et-Loire inaugure ses nouveaux locaux à l'annexe de Chambray-lès-Tours en présence des administrateurs, des salariés des services et de personnalités invités dont François Fondard, Président de l'UNAF.

Ces locaux accueilleront les services de mesures de protection et d'accompagnement « Agnès Sorel » et « François Rabelais » dont l'activité se situe en partie sur le sud du département.



L'annexe de l'UDAF à Chambray-lès-Tours, en voie d'achèvement.



Rapport d'orientation 2010 - 2011 de l'UDAF



Le rapport d'activité pour l'année 2009 témoigne à la fois du dynamisme de notre UDAF dans son engagement associatif, et de ses services dans la qualité du service rendu. Il met également en évidence la réalisation des orientations soutenues par la précédente assemblée générale.

En 2010 et 2011, l'UDAF d'Indre-et-Loire souhaite s'inscrire dans la continuité du travail engagé avec notamment la mise en œuvre des actions prévues dans la convention d'objectifs.

Selon le calendrier prévu, une **conférence sur le thème de la prévention routière** sera organisée en octobre prochain avec pour but de sensibiliser les familles sur l'importance de leur rôle éducatif dans ce domaine.

La préparation de la **conférence sur les jeunes et l'Europe en 2011**, déjà amorcée avec la création d'un groupe de travail, se poursuivra avec l'organisation d'un concours pour les apprentis et les classes de collège de l'Education Nationale.

Les **actions d'information sur la santé dans le cadre de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire** ont déjà été engagées et trouveront leur prolongement avec d'autres initiatives en direction des familles et des associations.

Les résultats de l'**enquête sur « la vie de parent au quotidien » de l'Observatoire de la famille** feront l'objet d'une diffusion en direction du public. Ces études nous permettent d'améliorer en permanence la connaissance des familles et l'évaluation de leurs besoins et attentes.

Ces besoins et attentes des familles seront pris en compte avec la **création en 2010 d'un Point Info Famille dans les locaux du siège de l'UDAF** avec pour objectif de leur assurer un meilleur accès à leurs droits et les soutenir dans leurs démarches. A cet effet, le Point Info Famille concentrera dans un lieu unique les supports d'information et la possibilité de rencontrer des professionnels (Aide aux tuteurs familiaux, Médiation familiale) et des bénévoles des associations de l'UDAF.

Le processus de **création d'une maison relais de 20 places** sera poursuivi en 2010 - 2011 pour aboutir à la mise en place de cette résidence sociale pour personnes en grande difficulté, souhaitée par l'UDAF.

Pour ses services, l'UDAF d'Indre-et-Loire accompagnera, comme en 2009, les changements liés à l'application de la **réforme de la protection juridique des majeurs et de la protection de l'enfance**.

La mise en place des outils de la **loi de 2002 concernant les droits des usagers** se poursuivra avec le lancement de l'évaluation interne pour vérifier comment ces droits sont pris en compte dans les pratiques professionnelles et examiner la qualité du service rendu.

Par ailleurs, l'**emménagement de deux unités à domicile dans les nouveaux locaux de l'annexe de Chambray-lès-Tours** fera l'objet d'un suivi attentif pour veiller à un **accueil personnalisé de qualité pour les usagers et à l'optimisation des conditions de travail du personnel de l'UDAF** ; de la même façon, les changements à venir, avec **quelques travaux d'aménagement au siège et la création d'une nouvelle unité**, seront suivis avec toute l'attention nécessaire pour réussir cette nouvelle mutation des services.

Le rapport d'orientation s'appuie sur les valeurs qui fondent le projet associatif de l'UDAF d'Indre-et-Loire.

Les évolutions qu'il préconise visent à amplifier les liens avec les associations adhérentes à l'UDAF, et à participer à l'information sur le département d'Indre-et-Loire concernant la famille et la vie familiale.

C'est ce que nous vous proposons avec notre convention d'objectifs ; nous savons aussi que notre force réside dans l'union de nos associations et de ses membres et que pour porter notre message en faveur des familles **l'implication de chacun, à son niveau reste indispensable et complémentaire**.

Pour les services, notre projet associatif nous engage à poursuivre la démarche qualité et l'évaluation en soutenant le développement des compétences individuelles et des équipes.

Nous pensons que les orientations que nous vous proposons vont dans ce sens.

C'est en conjuguant dans notre rapport d'orientation l'action des bénévoles, des représentants des associations familiales à celle du personnel, et en la traduisant en actes dans la vie de tous les jours, que l'UDAF d'Indre et Loire, restera fidèle à son engagement en faveur de toutes les familles et fera preuve de sa solidarité envers les plus démunis.

Aujourd'hui en temps de crise, et demain pour les générations à venir, l'UDAF d'Indre-et-Loire s'engage pour un monde plus juste et plus solidaire.





Observatoire des Familles en Région Centre

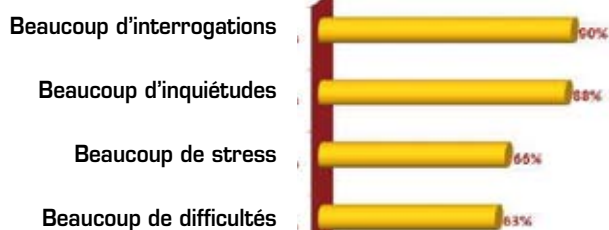


Le **réseau familial et amical** est le premier vers lequel on se tourne lorsqu'on souhaite recevoir un conseil ; ce qui n'empêche pas de solliciter aussi des intervenants extérieurs (professionnels de la santé, du social, de l'éducation).

Elisabeth Papot, Chargée de mission à l'URAF Poitou-Charente et Joël Terrier, administrateur UDAF 37, responsable de la commission « Droits, psychologie et sociologie de la famille », ont réalisé cet observatoire dont les résultats ont été présentés lors de l'assemblée générale de l'URAF le 27 mai dernier.

La vie de parent au quotidien - Enquête 2009-2010

En pensant à vos relations avec vos enfants, à leurs comportements ou à leurs réactions, êtes-vous d'accord pour dire que l'éducation des enfants, c'est :



81 % des parents déclarent parler souvent de sujets concernant les enfants avec d'autres parents.

Au terme de cette étude, le premier point que nous pouvons affirmer est que les parents se préoccupent beaucoup de l'éducation de leurs enfants : ils se posent des questions, échangent avec les autres parents. Ils peuvent penser manquer de connaissances, mais pour la plupart, ils estiment avoir ni plus, ni moins de difficultés que les autres parents. Le plus souvent, ils savent gérer les situations eux-mêmes, et lorsque c'est nécessaire, ils cherchent aide et conseil auprès de la famille et de l'entourage, voire auprès d'intervenants extérieurs.

Ces résultats nous montrent que les parents, en général, n'ont pas l'attitude démissionnaire que certains veulent leur prêter.

Le deuxième point important est le fait que bien qu'ils reconnaissent unanimement que **les actions de soutien à la fonction parentale sont adaptées pour apporter une réponse aux parents**, ils les méconnaissent largement.

Les parents estiment qu'il serait utile d'avoir recours à une aide extérieure et pourtant ils participent peu aux actions de soutien à la fonction parentale.

Les raisons évoquées sont essentiellement la méconnaissance de ces actions. **N'y a-t-il pas là matière à développer l'information autour de ce soutien, tout en valorisant le fait qu'il s'adresse à toutes les familles ? C'est du moins l'esprit dans lequel les REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents) ont été mis en place il y a dix ans.**

Le troisième point que nous avons relevé est **l'importance accordée aux entretiens individuels pour soutenir les parents lorsqu'ils rencontrent des difficultés**. En effet, tout en reconnaissant la valeur des actions collectives, les parents trouveraient matière à se rassurer ou à trouver un appui auprès de professionnels compétents au niveau de l'écoute et de la psychologie.

Au final, les résultats sont rassurants et stimulants. Rassurants parce que les parents expriment leur désir d'assumer leurs responsabilités et stimulants car ils incitent à mettre en place et faire connaître des actions d'aide à la parentalité, justifiant par là même la mise en place des Points Info Famille et les REAAP.

Source : Synthèse de l'observatoire de la famille : la vie des parents au quotidien, enquête 2009-2010. – URAF Centre / UDAF. Etude réalisée dans le cadre de l'Observatoire des Familles. Présent dans 64 UDAF, l'Observatoire approche au plus près les réalités familiales. Les résultats des différentes études sont disponibles en ligne sur www.unaf.fr

A la tribune
Janine Milon,
Yves Lauvergeat
et Sébastien Roblique

Assemblée Générale de l'URAF



L'assemblée générale de l'URAF s'est tenue à Saint-Pierre-des-Corps le mardi 30 mars 2010.

Le matin a été consacré à l'assemblée générale statutaire avec les votes à l'unanimité du rapport d'activités, du rapport moral, d'orientation et du rapport financier. Après le repas pris en commun, l'après-midi a permis la présentation d'un **rapport sur le thème « Population active et pauvreté »** par Yves Lauvergeat et Sébastien Roblique du groupe de travail du CESR en charge de ce dossier.

Quelques personnes extérieures ont participé à cette conférence ; citons à titre d'exemple : **Annie Lemoine, Présidente de la CAF, Nadine Lorin, en charge à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du dossier pour les droits des femmes, Robert Lachaize représentant la Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, ainsi que l'attachée parlementaire de Jean-Patrick Gille, Député de l'Indre-et-Loire.**

La qualité de la présentation du rapport a été appréciée et a suscité de nombreux échanges avec la salle.



LES ÉCHOS



Absentéisme scolaire : l'UNAF s'oppose à la suspension des allocations familiales

Le gouvernement souhaite, dès la rentrée scolaire prochaine, la mise en place de la suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire répété et injustifié.

« Est-ce bien d'une nouvelle loi dont on a besoin ? ». Les propositions de l'UNAF vont dans le sens de la prévention plutôt que de la sanction des parents : dépistage précoce de l'absentéisme scolaire, soutien à la fonction parentale, évaluation des dispositifs actuels et repérage des expériences positives mises en place dans les établissements scolaires ou par les conseils généraux. L'UNAF justifie sa position du fait de la multiplicité des dispositifs existant déjà actuellement et qui permettent de lutter contre l'absentéisme scolaire et qui n'ont jamais été évalués.

Source : communiqué de presse de l'UNAF du 30/03/2010, www.unaf.fr



Pour que le congé parental reste un libre choix des familles !

Lors de son discours en février 2009, le Président de la République a souhaité ouvrir le débat autour du congé parental (voir encadré ci-contre). Celui-ci ne doit pas être subi et ne doit pas porter préjudice aux parents qui font le choix d'arrêter de travailler pour s'occuper de leurs enfants.

C'est dans cette optique que le Haut Conseil de la Famille a mis en chantier différents scénarios possibles.

Les avis au sein du Haut Conseil de la Famille sont consensuels au sujet des **modes d'accueil de jeunes enfants à développer**. Les objectifs admis concernent l'adaptation de ces structures aux besoins des parents (**horaires atypiques, conciliation vie familiale et vie professionnelle**) et **une meilleure considération pour l'emploi et la formation des parents**.

Concernant la révision du congé parental, les avis sont partagés. Plusieurs options se dessinent : le maintien ou le raccourcissement de la durée du CLCA. **L'UNAF souhaite le maintien de la durée du CLCA mais avec la possibilité d'ouvrir le COLCA, jusque là réservé aux parents ayant au moins trois enfants, à partir du deuxième enfant.**

Les partisans de cette option veulent préserver le libre choix des parents. Réduire la durée du CLCA irait à l'encontre du choix volontaire des parents. Avant d'envisager des changements, il est nécessaire de multiplier le nombre de places d'accueil des jeunes enfants et d'améliorer la formation et les conditions de travail des parents.

L'UNAF soutient également la proposition concernant l'attribution de deux mois complémentaires à prendre par les pères.

Le Congé parental

Il se décline en un dispositif d'aide financière pour l'un des parents qui souhaite s'arrêter de travailler partiellement ou totalement. Cette aide est versée par la CAF ou la MSA.

- ▶ Le **CLCA** (le Complément de Libre Choix d'Activité) s'adresse aux parents à partir du premier enfant jusqu'à ses trois ans.
- ▶ Le **COLCA** (Complément Optionnel de Libre Choix d'Activité) s'adresse à l'un des parents s'arrêtant de travailler à partir du troisième enfant. Ce congé est mieux rémunéré mais plus court (un an maximum).



Certains membres du Haut Conseil de la Famille souhaitent rendre le congé parental fractionnable afin que la troisième année de ce congé puisse être utilisée avant les 16 ans de l'enfant.

Source : www.hcf-famille.fr ; communiqué de presse de l'UNAF du 11/02/2010, contact presse : mondet@unaf.fr



États généraux de l'enfance

Le 16 février, Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité, a lancé les « états généraux de l'enfance ». Ceux-ci devraient aboutir à une proposition d'un plan d'action pour « renforcer la protection de l'enfance fragilisée ».

5 ATELIERS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE :

- **Atelier 1** : « Améliorer la transmission d'informations relatives aux enfants en danger ou en risque de danger, entre les acteurs de la protection de l'enfance ».
- **Atelier 2** : « Bien positionner le travail social » ;
- **Atelier 3** : « Prévention et soutien à la parentalité » ;
- **Atelier 4** : « Prise en compte des situations de précarité » ;
- **Atelier 5** : « Prévention des risques liés à la pratique de jeux dangereux ».

Il est possible de suivre les avancées de ces ateliers sur le site mis en place spécialement : www.etatsgenerauxdelenfance.famille.gouv.fr Chacun peut d'ailleurs devenir contributeur depuis ce site.



Crédit à la consommation : l'UNAF favorable à la création d'un registre national des crédits aux particuliers

Sous la houlette de Christine Lagarde, le projet de loi relatif au crédit à la consommation a été adopté par l'Assemblée nationale le 27 avril 2010. Le texte, en deuxième lecture au Sénat, est en discussion publique le 21 juin.

Cette loi permettra la création du **registre national des crédits aux particuliers** qui sera placé sous l'égide de la Banque de France. L'UNAF favorable à cette initiative, souhaite d'ailleurs être partie prenante à la définition de ce fichier.

Source : communiqué de presse de l'UNAF du 13/04/2010, www.unaf.fr





UNAFAM

« union nationale des amis et familles de malades psychiques »

Les amis et familles de malades psychiques rassemblés au sein de l'UNAFAM qui regroupent plus de 15000 adhérents sur le plan national dont environ 2000 bénévoles, continuent à œuvrer avec détermination pour changer le regard sur la maladie psychiatrique. Plus de 1% de la population mondiale est atteinte de troubles psychiques graves. On nomme cette pathologie « schizophrénie ». En France, plus de 640 000 personnes souffrent de schizophrénie. Pour l'Indre-et-Loire on estime ce nombre à environ 5 500 personnes.

Avec un nombre restreint de bénévoles, la délégation UNAFAM 37 essaie de remplir ses missions soutenues par l'UNAFAM -Centre

Aider les familles :

- ▶ Des bénévoles accueillent, écoutent, proposent des formations personnalisées. Ces bénévoles ont été formés par le siège de l'UNAFAM Paris, à l'accueil des familles et aux représentations dans les institutions tournées vers la santé ou le handicap.
- ▶ Nous assurons des représentations à la MDPH, CRUCQ, CDHP, UDAF.
- ▶ Nous assurons à notre siège, **5 rue du Dr Bosc au Sanitas à TOURS,**
2 permanences par semaine :
 - le lundi de 14h à 16h
 - le jeudi de 16h à 18h30
- ▶ Nous assurons sur le même créneau un accueil téléphonique au **02 47 64 43 79.**
- ▶ Un groupe de paroles, animé par un psychologue clinicien, Arnaud SYLLA, permet à nos familles d'échanger leurs expériences et de libérer la parole.

C'est gratuit pour nos familles.

- ▶ Nous proposons un site Internet : www.unafam.org
- ▶ Nous adressons à nos adhérents « le trait d'union », un deux pages trimestriel reprenant les actualités de notre association dans le département.
- ▶ Nous organisons 2 réunions d'adhérents par an autour d'un thème.

Défendre les intérêts des familles :

- ▶ Améliorer : Les conditions de vie. La protection et l'accompagnement de leur proche malade.

Aider la personne en souffrance psychique :

- ▶ Des bénévoles de l'UNAFAM ont créé deux GEM avec le parrainage de la Mutualité d'Indre-et-Loire.
- ▶ Notre action « table ouverte » permet à des handicapés psychiques, jeunes et moins jeunes, de partager, le 3eme samedi de chaque mois, un repas au Foyer des Jeunes Travailleurs rue Bernard Palissy à TOURS, avec l'accompagnement de bénévoles.

Changer le regard de l'opinion publique, l'image des malades psychiques :

- ▶ Informer sur la schizophrénie et combattre les idées fausses.
- ▶ Une de nos bénévoles est « correspondante recherche » auprès du siège parisien.

Le 03/10/09 Réunion d'informations dans les locaux de l'UDAF

▶ Thème : LA RÉFORME DES TUTELLES

Présentation : D. Garnaud, responsable juridique à l'UDAF 37
Vif succès auprès des participants. Les familles de l'UNAFAM étaient directement concernées par la réforme.

Le 17/03/10 La semaine d'information sur la santé mentale avait pour thème cette année : «COMMENT EN PARLER SANS STIGMATISER »

Elle a permis, lors d'une action commune avec la Mutualité d'Indre-et-Loire et les deux GEM de proposer une conférence le 17 mars 2010. Elle a remporté un vif succès et a donné lieu à deux articles dans la Nouvelle République.

Nos Projets 2010-2011

- ▶ Des réunions d'informations.
- ▶ Un pique-nique.
- ▶ La création d'un atelier PROSPECT.